

Armée 95 : fortifications et défense dynamique

Autor(en): **Andrey, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-347135>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Armée 95

Fortifications et défense dynamique

Fortification et conduite dynamique du combat sont-elles des contradictions? Non, si toutes deux visent à l'établissement d'un dispositif de défense cohérent, encore moins si l'on recherche un maximum d'efficacité avec peu de moyens. La défense du pays est une mission impérative donnée à l'armée par la Constitution fédérale. Elle peut certainement se décomposer en plusieurs volets, car les manières dont le pays peut perdre sa liberté de décision ou son intégrité territoriale sont nombreuses.

■ Col EMG Dominique Andrey

Plusieurs variantes stratégiques sont possibles pour y faire face mais, au final, il faut inévitablement analyser le volet de la défense spécifique du territoire national. C'est la tâche la plus difficile à remplir, car elle ne laisse pas droit à l'erreur. L'exiguïté de notre pays, ses caractéristiques géographiques et le déploiement croissant des zones habitées font que cette défense doit être engagée avec succès, dès le contact avec l'adversaire. Même si les risques et menaces sur l'existence du pays se font toujours plus divers, il ne faut jamais oublier que le cas militaire extrême pourrait être une défense terrestre, bien concrète et bien physique.

Variantes de doctrine et constance du terrain

Il faut bien reconnaître que, depuis plus de cent ans, l'attaque ne fait plus partie des planifications opératives de base de l'armée suisse. Cela tient au fait que nos revendications territoriales sont singulièrement inexistantes et que la recherche, en cas de conflit, de gages

ou de positions favorables n'auraient pas pu se faire face à des pays amis ou manifestement assez forts pour s'y opposer. La dernière attaque d'envergure qu'ait accompli l'armée fédérale remonte à la période du Sonderbund.

La doctrine se confine donc à la défense, même si d'aucuns ont pu rêver – ou rêvent encore – de grandes actions offensives en avant de la frontière. Celles-ci ne pourraient concerner que des objectifs limités, dans l'espace et dans le temps, et la suite des opérations nous ramènerait certainement vite sur le sol helvétique. En revanche, cette défense ne s'est jamais voulu passive. On a toujours parlé de «défense active» (Deuxième Guerre mondiale), de «défense combinée» (Armée 61) ou de «défense dynamique» (Armée 95). La base en est certainement la défense, c'est-à-dire la volonté d'empêcher l'adversaire de progresser ou de s'emparer de portions de terrain, mais c'est une défense combinée avec la recherche constante d'opportunités pour repousser cet adversaire, le défaire et lui reprendre les secteurs éventuellement perdus.

Or chacun sait qu'un dispositif de défense doit s'ancrer

dans un terrain favorable. Il s'agit de donner au défenseur les meilleures chances de se défilier à l'exploration et au feu de l'ennemi, mais aussi d'utiliser de manière optimale ses propres moyens de feu, si possible en les concentrant. Le terrain doit également être favorable à la composante active, à la composante dynamique; il doit permettre le débouché de l'attaque qui va anéantir l'adversaire ou le repousser.

Quel que soit l'échelon tactique, l'analyse du terrain est un facteur essentiel du processus de prise de décision. Le principe de base «Le terrain commande, le feu décide!» doit bien être compris dans cet ordre de priorité. Or le territoire suisse est plus contraignant que presque partout ailleurs en Europe; le terrain y est naturellement fort, il joue donc un rôle crucial, tant pour la défense que pour la manœuvre.

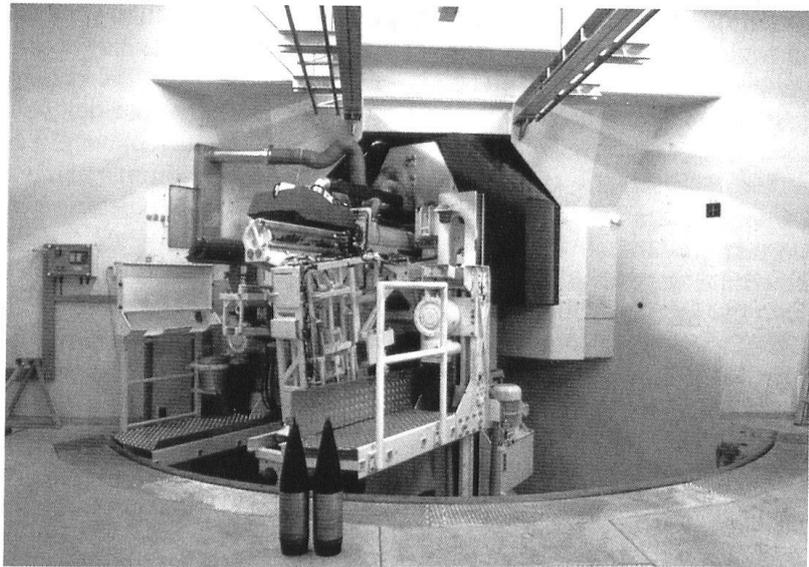
Que cela plaise ou non, ce terrain est beaucoup plus favorable à la défense qu'à l'attaque. Les possibilités de défense se trouvent partout, à intervalles réguliers, presque indépendamment de la direction de progression. Notre terrain est uniformément «strié», n'offrant aucun axe ou itinéraire

libre d'entraves. Que ce soient les cluses du Jura, les profondes coupures du Plateau ou les vallées des Alpes, elles présentent toutes à la fois une importante valeur d'obstacle et une difficulté marquée à être contournées. Quelques positions sont certes plus favorables à la défense que d'autres, mais le répertoire global est très important et offre surtout une très grande liberté de choix dans les décisions opératives ou tactiques.

Renforcement permanent du terrain

Au fil de l'histoire, ce sont presque toujours les mêmes positions qui ont été utilisées pour les dispositifs défensifs. Sans remonter au Moyen-Age – bien que les châteaux-forts soient aussi des estampilles claires des terrains forts –, de multiples générations d'officiers se sont rassemblées, toujours aux mêmes endroits, pour y faire le même genre d'appréciations tactiques, seuls les moyens évoluant avec les décennies.

Ces endroits, naturellement forts, sont aussi ceux qui sont propices à être renforcés. Qu'est-ce que le renforcement du terrain? Une combinaison de constructions matérielles qui augmente l'efficacité d'un dispositif défensif: obstacles, positions d'armes, abris. C'est l'ensemble ou les groupes qui en font la valeur, non pas les éléments pris individuellement. On peut distinguer les constructions effectuées de cas en cas – dont la durée de vie est limitée – de celles réalisées à



Casemate avec canon de forteresse de 15,5 cm.

titre permanent, dont les soins dans la conception et la construction assurent à la fois la résistance et la durabilité. Dans notre conception helvétique, il faut donc comprendre la fortification comme la globalité des éléments permanents de renforcement du terrain, non comme quelques gros ouvrages individuels caparaçonnés de béton et d'acier.

Les fortifications modernes furent construites en Suisse, dès les années 1880, avant tout le long des itinéraires alpins, pour aider à la défense des passages stratégiques qu'ouvraient les percées des tunnels ferroviaires. Ces installations furent complétées durant la Première Guerre mondiale. C'est cependant peu avant, durant et après la Deuxième Guerre mondiale que la fortification permanente prit un essor considérable, car il fallait à la fois se protéger du feu de l'artillerie et de l'aviation, et contrer la mobilité des blindés. On vit donc la cons-

truction de nombreux obstacles antichars, non seulement dans le secteur central du Réduit, mais dans l'ensemble du pays. Là où cela était nécessaire et possible, la valeur des obstacles fut augmentée par la construction de positions fixes d'armes antichars.

Dans les années 1950 et 1960, ce dispositif fut régulièrement complété, en fonction de l'évolution du réseau routier. Cela était en cohérence avec la doctrine de l'époque qui prévoyait une défense dans la profondeur, par usure de l'adversaire sur une succession constante de positions défensives et de contre-attaques.

Dans les années 1980, on procéda à un assainissement global du système. Nombre d'obstacles n'avaient plus l'efficacité voulue, nombre de fortins n'avaient plus la résistance souhaitée face aux munitions modernes. On supprima donc une grande partie des installations

pour les remplacer par d'autres, plus efficaces et plus compactes, dans un dispositif repensé et cohérent.

Avec la réforme « Armée 95 », on se trouva à la tête d'un important patrimoine fortifié qui couvrait l'ensemble du pays. Si les gros forts d'artillerie furent désaffectés, pour cause de disproportion entre infrastructure à exploiter et puissance réelle de feu, le gros des construc-

tions liées aux positions de barrage était parfaitement opérationnel. Ces ouvrages constituaient l'infrastructure de combat, à laquelle s'ajoutaient l'infrastructure de commandement et l'infrastructure logistique.

Concept des barrages et des mouvements

Un des aspects marquants de la réforme « Armée 95 » fut la

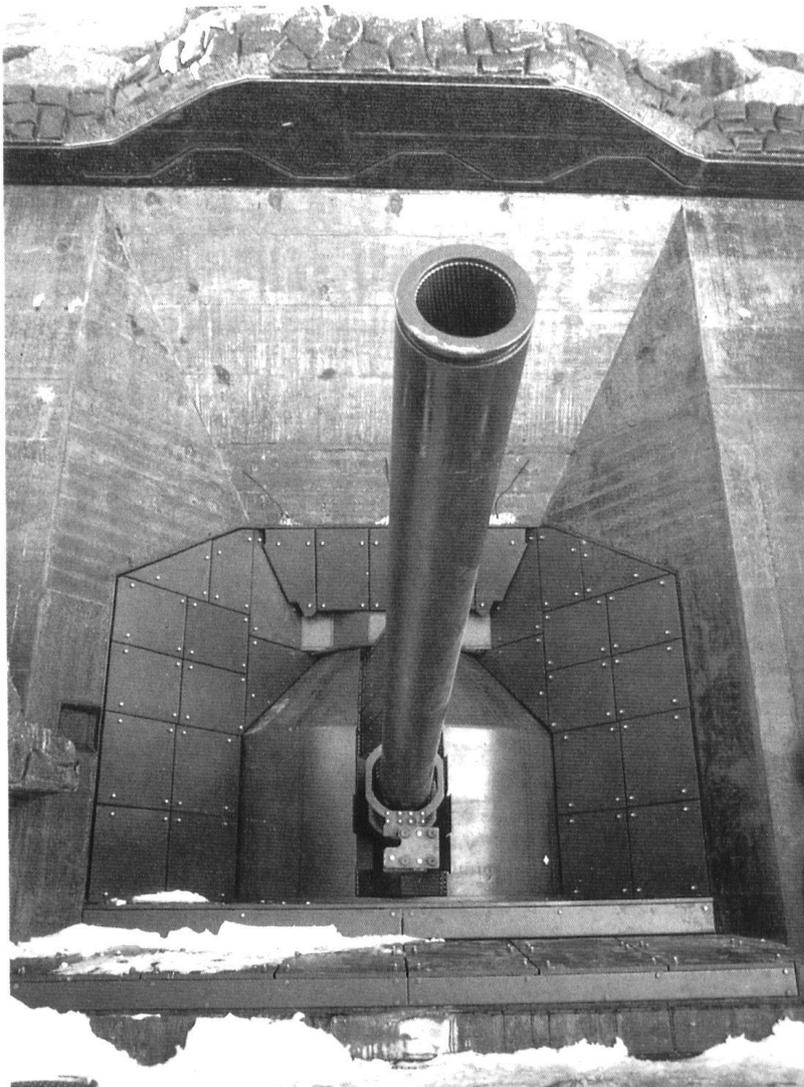
réduction drastique des effectifs et, par voie de conséquence, du nombre de corps de troupe pouvant être engagés pour le combat. Il n'était dès lors plus possible de se déployer partout et simultanément. Il n'était d'ailleurs plus question de mener un combat statique; la mobilité devait avoir la prééminence, ce que démontrait bien la création de cinq brigades blindées.

Certes, l'armée avait fortement augmenté sa capacité de transport et sa mobilité, mais cela ne suffisait pas à mener des opérations purement offensives. La doctrine mise alors en place fut donc judicieusement baptisée « défense dynamique ». Cette aspect dynamique recouvrait *de facto* deux volets :

- s'opposer à l'adversaire là où il se trouve, avec le maximum de moyens, y déployer un dispositif défensif cohérent et efficace, afin d'arrêter sa progression;

- attaquer, tant ses éléments de pointe que les échelons suivants, afin de casser l'élan de la manœuvre, de le forcer au repli et reprendre le terrain perdu.

Cette mécanique de défense, se déroulant en principe sur notre propre territoire, présentait à la fois avantages et inconvénients. L'inconvénient majeur réside dans le fait que l'initiative est laissée à l'agresseur, qui peut choisir ses axes d'attaque et, dans le choc initial, empiéter fortement sur la faible profondeur opérative dont dispose la Suisse. Un autre inconvénient, pour ne pas dire plus : l'entier du combat se déroule sur notre sol national,



Canon de fortifications de 15,5 cm placé dans un monobloc (modèle « Bison »), une pièce à longue portée de tir.

avec l'ensemble des destructions et dommages collatéraux que cela implique. L'avantage réside, par contre, dans l'utilisation de notre terrain, environnement connu, adapté à nos matériels et entraînements, par essence favorable à une armée de milice.

Il faut dès lors profiter de cet avantage et essayer de minimiser les inconvénients. Il s'agit donc, non seulement de s'opposer à l'adversaire là où il progresse, mais aussi de le forcer à venir là où cela nous est favorable. Il faut infléchir la manœuvre adverse, de manière qu'elle se trouve face à notre meilleur dispositif de défense et à nos meilleures bases d'attaque. Il y a deux possibilités pour atteindre cet objectif : manœuvrer nous-mêmes (mais il nous manque à la fois moyens et espace) ou contraindre l'adversaire à se plier aux servitudes du terrain («Le terrain commande, le feu décide!»). C'est donc incontestablement le terrain qui doit devenir notre principal facteur déterminant.

Notre terrain naturellement fort, nous l'avons déjà dit, est constitué d'une série de compartiments juxtaposés, en général de faibles dimensions. Ses lignes de force créent un véritable maillage. On pourrait aisément le comparer à un échiquier, bien qu'un peu irrégulier. Le passage d'une case à l'autre est indissociable d'une action offensive terrestre. Le problème se pose pour l'attaquant, lorsque les cases sont cloisonnées : le cheminement devient alors plus complexe, finalement impossible, si la place n'est plus suffisante pour

manœuvrer. Tout l'avantage que nous pouvons retirer de notre terrain consiste donc à jouer des cloisonnements entre les différents compartiments.

C'est là qu'intervient la valeur des éléments du renforcement permanent du terrain, de la fortification. Ils permettent d'activer ou de désactiver, avec peu de moyens et beaucoup d'efficacité, le cloisonnement souhaité. Ce cloisonnement peut être réversible si l'on utilise des barricades ou des minages, irréversible si l'on fait usage des destructions. Ces effets peuvent certes être atteints de manière improvisée, par des travaux du génie, mais l'efficacité et la simplicité de mise en œuvre seront décuplées dans le cas d'ouvrages permanents. Et cela permet surtout une utilisation judicieuse des constructions héritées de conceptions antérieures.

Le concept des barrages et des mouvements consiste donc, dans le cadre de la défense dynamique, à définir quelles cloisons devront être fermées, et quelles autres pourront ou devront être tenues ouvertes. On peut donc créer un effet de nasse dans laquelle l'attaquant se trouvera entravé, inversement ouvrir des cheminements favorables à nos offensives. On définit ainsi la grandeur des mailles du filet.

A ce concept d'obstacles maillés, il faut superposer celui du feu : aucun obstacle n'est insurmontable s'il n'est dûment couvert par du feu direct ou indirect, qui empêche les travaux du génie. C'est également lorsque l'adversaire est entravé

dans sa mobilité qu'il est le plus vulnérable ! Les secteurs de feu intéressants peuvent donc être connus, en fonction de l'utilisation des obstacles. Des armes fixes, telles que les lance-mines de forteresse, sont positionnées en conséquence ; elles constituent l'ossature de l'appui de feu dans un terrain artificiellement cloisonné. Ce feu a un effet multiplicateur sur la valeur des obstacles, mais il faut l'intégrer dans un dispositif plus complet et plus dense, si l'on veut obtenir une véritable efficacité d'arrêt et de destruction.

Si l'on revient à l'analogie du terrain avec un échiquier, on peut dire que la fortification permet de truquer la surface de jeu et de manipuler les règles : le défenseur peut, à sa guise, activer ou désactiver la praticabilité de certaines cases, en rendre certaines plus efficaces que d'autres. Certes, quelques pièces de l'attaquant sont susceptibles de faire des sauts, mais elles sont en nombre limité et risquent de se trouver rapidement isolées.

Doctrine d'emploi des troupes de forteresse

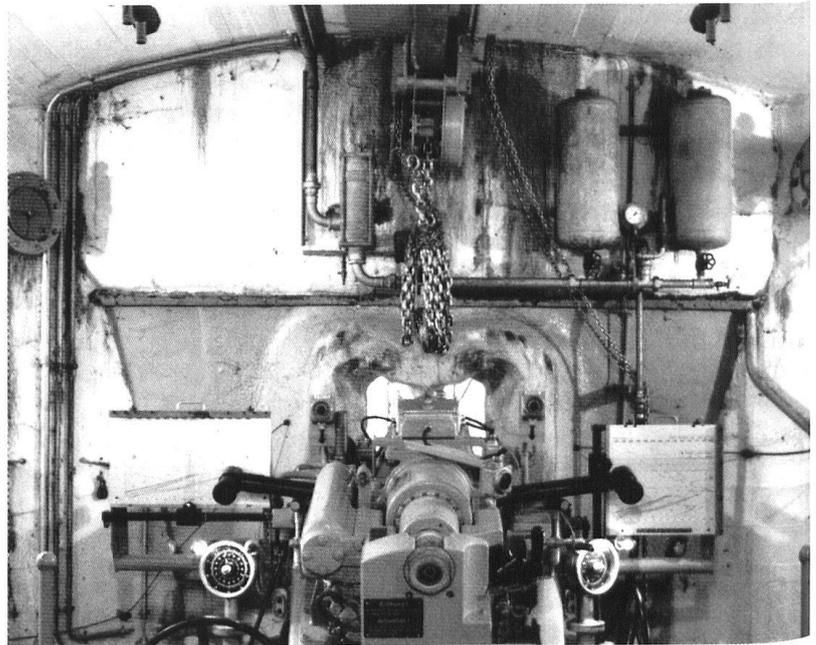
La gestion des barrages et des mouvements est une conception opérative. C'est en effet à ce niveau que doit se décider la manière et l'endroit où l'adversaire sera entravé et canalisé. Ce sera ensuite à l'échelon tactique d'y mener les combats défensifs et offensifs.

C'est bien pour cela qu'il ne faut pas surcharger ces formations tactiques avec l'exploita-

tion des éléments de renforcement permanent du terrain. Ceux-ci les aident certes dans l'accomplissement de la mission, mais ne doivent pas devenir des servitudes. Leur mise en œuvre doit être opérée par des moyens supplémentaires et autonomes; c'est le rôle des troupes de forteresse, et plus spécifiquement des formations de pionniers de forteresse.

La mission de ces formations est essentiellement de se trouver au bon moment, au bon endroit, pour appliquer aux ouvrages choisis le degré de préparation voulu. Une analogie avec un garde-barrière n'est certainement pas fautive! Elles doivent mettre en œuvre, en cohérence avec les formations du génie, la décision opérative de maîtrise des barrages et des mouvements.

Le choix des positions de barrage à utiliser peut varier selon la décision prise. Il ne saurait donc être question d'avoir des troupes liées à chaque installation, attendant un aléatoire ordre d'activation; cela irait à l'encontre des principes d'économies des forces, de réduction des effectifs et de dynamisme dans le concept de défense. Avec l'Armée 95, les formations de forteresse ne sont plus sédentaires, mais librement disponibles à l'intérieur d'un secteur. L'attribution de secteurs relève plus d'un problème de connaissance et de gestion des installations que d'une véritable nécessité tactique; on pourrait envisager, sans difficultés majeures, des formations de forteresse librement disponibles sur l'ensemble du territoire national, aptes à mettre en



Forteresse abandonnée. Une pièce d'un ouvrage de Saint-Maurice.

œuvre où cela est nécessaire toute la palette des éléments de fortification.

La tâche des formations de forteresse n'est pas seulement technique; elle relève également de la gestion de toutes les installations disponibles. Celles-ci ne sont pas à usage unique, sauf peut-être pour les ouvrages minés que l'on aura décidé de mettre à feu! Il faut pouvoir les utiliser avec d'autres configurations mais avec la même efficacité dans plusieurs dispositifs successifs, ce qui rend la défense vraiment dynamique.

Le renforcement permanent du terrain ne sert pas seulement à mettre en œuvre une décision opérative, mais également à multiplier l'effet défensif d'un dispositif tactique. Les détachements des formations de forteresse doivent collaborer étroitement avec les formations d'infanterie déployées dans le

secteur. Il s'agit de coordonner et d'optimiser l'engagement des moyens. C'est souvent cette nécessité de coordination – pour ne pas parler de cohabitation – qui génère malheureusement plus dans la tête des partenaires l'impression de servitude que de véritable appui au combat. La notion de combat interarmes ne doit pas concerner seulement le binôme infanterie-artillerie, mais l'ensemble des moyens qui concourent à l'accomplissement de la mission.

Il est dès lors regrettable que, dans l'articulation «Armée 95», l'entraînement effectif de la défense dynamique n'ait eu que rarement lieu à l'échelon des troupes, mais presque exclusivement sur des cartes d'état-major ou par le biais de simulateurs. La doctrine d'emploi des troupes de forteresse, bien éloignée de la seule desserte des pièces d'artillerie du Réduit, n'a pas pu être mise en valeur!

Il en va de même de la gestion du renforcement permanent du terrain, facteur multiplicateur d'un dispositif défensif.

Les moyens évoluent, mais le terrain commande toujours !

Nombreux seront ceux qui, à la lecture de ce texte, croiront voir la description d'une forme totalement dépassée du combat. Il faut admettre que, depuis bonne une dizaine d'années, la probabilité d'une attaque terrestre contre notre pays a été largement reléguée au rang des hypothèses au «profit» d'autres risques et menaces, bien plus concrets et réels. Cependant, la doctrine militaire ne doit pas se baser uniquement sur des taux de probabilité mais étudier toutes les possibilités, quitte à les pondérer en fonction de leur vraisemblance.

Une attaque directe sur notre pays reste une possibilité, une de celles que l'on qualifie de «la plus dangereuse». Il faut

choisir comment y faire face, même si le degré de préparation n'a pas besoin d'être placé à un niveau très élevé. Laissons de côté les variantes de guerre purement aérienne, de missiles à longue portée, de forces spéciales ou d'armes de destruction plus ou moins massive, et concentrons-nous sur les possibilités incluant des opérations terrestres. Evaluons alors trois formes de combat que l'on pourrait qualifier de «modernes» :

■ Le combat interarmes aéro-mobile reste pour l'instant la forme la plus plausible d'une opération conventionnelle; les moyens deviennent de plus en plus sophistiqués, notamment dans le domaine de la gestion globale du champ de bataille, mais il faut admettre que, haute technologie ou pas, un cloisonnement effectif du terrain empêche toute progression des moyens mécanisés, donc toute cohérence de la manœuvre.

■ Le feu de haute précision, ce qu'on appelle «frappes chi-

rurgicales», permet de mettre hors combat des centres névralgiques, mais ces points devront être ralliés par voie terrestre, ne serait-ce que pour satisfaire les besoins logistiques. Un cloisonnement peut permettre de freiner, voire empêcher une telle action.

■ La supériorité de l'information peut certainement neutraliser les capacités du commandement, mais elle aura peu d'influence sur le terrain; quant au renforcement permanent de celui-ci, fait de béton et d'acier, il n'est que fort peu sensible aux mesures électroniques... et il sera toujours là au moment où l'adversaire cherchera à rejoindre ses objectifs préalablement neutralisés !

A une certaine phase du combat, il y aura une progression terrestre, c'est indéniable; c'est de celle-là dont il faut parler dans le cas de défense. Cette poussée terrestre sera conditionnée par le terrain, et ce terrain est et sera le nôtre. Sachons dès lors l'utiliser à notre profit. L'analogie avec l'échiquier peut certes s'appliquer à n'importe quel terrain du monde, mais son trucage ne peut se faire que sur notre propre territoire, d'où l'intérêt de la fortification permanente !

D'aucuns voient dans la fortification un concept suranné et technologiquement dépassé. Peut-être parce qu'il est tout simplement trop efficace et trop concentré dans le pays... N'est-ce pas là le but même de la défense, fût-elle dynamique ?

D. A.



Une tourelle d'artillerie dans les Alpes.